



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Seine-Saint-Denis
éducation
nationale

DIMOPE

**Département de la gestion
collective**

Affaire suivie par
Akima Mimouna,
Cheffe du service mouvements

Téléphone
01 43 93 72 14

Fax
01 43 93 72 65

Courriel
ce.93mouvement-intra@ac-creteil.fr

Secrétariat

Téléphone
01 43 93 72 05

8 rue Claude Bernard
93008 Bobigny cedex

<http://www.dsd93.ac-creteil.fr>

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h à 17h

Bobigny, le 3 février 2020

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

à

Mesdames et messieurs les instituteurs et
professeurs des écoles du 1^{er} degré

POUR EXECUTION

Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de SEGPA

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles

maternelles, élémentaires et établissements spécialisés

POUR INFORMATION

Diffusion obligatoire

Objet : note relative à une majoration de barème au titre d'un motif médical ou social en vue du mouvement **intra-départemental 2020**.

Dans le cadre du mouvement intra-départemental 2020, les enseignants du 1^{er} degré peuvent formuler une demande de bonification médicale et/ou sociale.

Le dossier sera constitué d'un volet administratif permettant d'enregistrer votre demande, auquel s'ajoute un volet confidentiel destiné au service médical et/ou social.

Volet administratif :

- Une lettre de motivation indiquant: votre identité et les motifs de la nécessité médicale (**joindre impérativement une copie de la RQTH**) ou sociale d'une mutation dans le département.
- Un formulaire (annexe 1) précisant notamment vos données administratives, vos vœux d'affectation et votre accord pour l'utilisation de vos données confidentielles (**sans cet accord aucune bonification ne pourra être accordée**)

Volet confidentiel :

- pli confidentiel pour le service médical :
Lettre de motivation plus détaillée,
Pièces justifiant la situation de la personne concernée (vous, votre conjoint(e) ou votre enfant): RQTH, certificats médicaux, suivi particulier, etc.
- pli confidentiel pour le service social :
Lettre de motivation plus détaillée,
Pièces justifiant la situation.



2/2

Vous pouvez, par ailleurs, ajouter tous les éléments complémentaires permettant d'apprécier votre situation personnelle.

Il est possible de demander une bonification médicale et une bonification sociale. Dans ce cas, il convient de fournir deux plis confidentiels.

Important : notez bien sur la ou les enveloppes votre nom et prénom ainsi que le service destinataire.

Vous transmettez votre demande, dossier complet, au plus tard le **28 février 2020**, au service mouvement intra départemental :

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis
service mouvement intra départemental
8 rue Claude Bernard
93008 Bobigny cedex

Aucune demande incomplète ou transmise hors délais ne sera pas étudiée.

Vous veillerez à formuler des vœux de mutation au mouvement intra-départemental en cohérence avec la demande présentée, lors de la prochaine phase de recensement des vœux prévue à cet effet sur I-Prof.

Antoine CHALEIX